

Que faire en cas d'incendie ?

En cas d'incendie dans votre logement



Un incendie se déclare dans votre logement.



Essayez d'éteindre l'incendie avec un extincteur.



Le feu est important, quittez votre logement en fermant portes et fenêtres



Evacuez en suivant le balisage. N'utilisez pas les ascenseurs.



Déclenchez l'alarme en appuyant sur le déclencheur manuel.



Appelez les pompiers et prévenez l'accueil de la résidence puis rejoignez le point de rassemblement.

En cas d'alarme sonore



L'alarme retentit.



Quittez le logement en refermant bien portes et fenêtres.



Evacuez en suivant le balisage. N'utilisez pas les ascenseurs.



Sortez de la résidence et rejoignez le point de rassemblement.

NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE

Urgences Médicales et SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Appel d'urgence	112
SOS Médecins	Clermont-ferrand 04 73 42 22 22

Les dégagements sont impraticables



L'alarme retentit. Il y a de la fumée dans le couloir.



Restez dans le logement, fermez la porte et mettez du linge humide en bas de la porte.



Baissez-vous, l'air frais est près du sol.



Appelez les pompiers et signalez votre présence à la fenêtre.



Regagnez votre logement uniquement sur ordre d'un responsable Crous ou des pompiers.